

Échos de l'Île



AREQ (CSQ)

Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Île de Montréal • Septembre 2008
Volume 7, numéro 1

Au delà des mots... de l'action!



Lise Labelle

Les Assemblées générales de secteurs, l'Assemblée générale régionale, le Congrès, tout cela est chose du passé. Des discussions, échanges, confrontations parfois, mais surtout des décisions. Des décisions qui nous lient tous, quel que soit le niveau d'implication politique que nous occupions au sein de notre association. À nous maintenant de

passer à l'action dans notre région et dans nos secteurs selon les décisions votées par le Congrès.

D'abord, nous avons adopté un nouveau nom, plus inclusif, qui reflète davantage notre réalité actuelle : AREQ (CSQ) qui signifie Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. Puis, nous avons adopté un nouveau texte pour décrire notre mission. Ce texte qui apparaît maintenant dans les Statuts et non plus dans le préambule est ainsi libellé :

«L'AREQ affirme sa volonté de reconnaître le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

La mission de l'AREQ consiste à promouvoir et à défendre les intérêts et les droits sociaux, culturels et économiques de ses membres et des personnes âgées et à contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.»

Le Congrès a aussi résolu de remplacer dans nos instances le qualificatif provincial par national. Dorénavant, nous parlerons d'**AREQ nationale** et de

Conseil national.

Le Congrès a retenu des orientations regroupées autour de neuf thèmes dont deux identifiés comme étant également prioritaires : la protection du pouvoir d'achat et la santé. Ces deux thèmes interpellent au plus haut point tous les membres de l'AREQ et, quand on pense à la santé, c'est une réalité qui concerne toute la société. Les personnes qui peuvent répondre à nos attentes en ce domaine sont nos élus de l'Assemblée nationale. Aucun gouvernement n'a réparé l'injustice commise par le Parti québécois, à l'endroit des syndiqués des secteurs publics et parapublics, en désindexant nos rentes de retraite pour les années travaillées de 1982 à 1999. Et depuis plusieurs années, les gouvernements successifs n'ont cessé de modifier les structures de notre système de santé sans en améliorer l'efficacité (rappelons-nous une des premières démarches dans ce sens, le programme de départs volontaires de 1997), à en désassurer certains éléments pour nous faire accepter, lentement mais sûrement, la privatisation des services de santé et conséquemment, la nécessité de contracter des assurances privées.

Nous nous attaquons à deux problèmes de taille, mais nous sommes bien déterminés à nous faire entendre et à ce qu'on nous écoute. Concernant la protection de notre pouvoir d'achat, les délégués du Congrès 2008 attendaient impatiemment le rapport du comité formé à la demande de l'Assemblée nationale qui devait étudier le coût de l'indexation selon différentes hypothèses. Mais grande fut leur déception d'apprendre que ce rapport avait été déposé sans l'aval des associations de retraités puisqu'il avait subi un détournement de sens (voir texte de Robert Gaulin, *Quoi de neuf?*, mai-juin

Sommaire

Mot de la présidente	1 - 3
Bienvenue Jeannine	2
Mot de la coordonnatrice	2
Au revoir Robert!	3
Chapeau Pierre!	4
In Memoriam	4
ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS.....	5 - 10
Reconnaissance et accueil	
L'Assemblée générale régionale	
Congrès 2008	
Impressions d'une bénévole	
Nos artistes sortent de l'ombre	
Rappel tournoi de golf	
Des nouvelles de la Fondation Laure-Gaudreault	
PROJETS.....	11
Activités organisées par le Comité de la condition des femmes	
Des situations problématiques pour l'environnement	
LA VIE DANS LES SECTEURS.....	12
INFO	13 - 17
L'assurance voyage	
Lire et faire lire	
Coopérative d'habitation Le Réverbère	
Nouvelles en bref	
Avis de recherche	
Crédit d'impôt pour maintien à domicile	
Invitation à tous les membres des comités directeurs et à tous les membres des comités régionaux	
Le Géopositionnement par satellite	
Où vont nos cotisations	
RÉFLEXION	18 - 19
Montréal dans la mire de Wal-Mart	
La retraite... ou une 2 ^e carrière?	
Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation	20

Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Prochaine publication:

janvier 2009

Date de tombée: 31 octobre 2008

Tirage: 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Bienvenue Jeannine !

En juin dernier, Jeannine Ménard quittait la présidence du secteur Pointe-aux-Trembles après avoir complété tous ses mandats, soit une période de sept ans. Elle avait été secrétaire du même secteur trois ans avant sa présidence, Jeannine ne pouvait alors s'imaginer, dès maintenant, complètement à la retraite... Cette information vint à mes oreilles. Comme Jeannine faisait déjà partie du Comité de rédaction des Échos de l'Île, depuis quelques années, je lui proposai d'en faire la coordination. Elle accepta sur-le-champ.

Je suis très heureuse, aujourd'hui, de vous présenter, notre nouvelle coordonnatrice, Jeannine Ménard, avec qui j'ai eu le plaisir de réaliser ce premier numéro de 2008-2009.

Lise Labelle

Des Échos de l'Est à l'Ouest



Jeannine Ménard

Échos de l'Île en est à sa septième année d'existence et nous entamons un deuxième triennat sous le thème *L'AREQ, une force pour la société*. Dans ce premier numéro de 2008-2009, Lise Labelle, présidente régionale, fait un retour sur le Congrès: le nouveau nom de notre association, la mission telle que votée par les congressistes et les grandes orientations, en appuyant sur les deux qui sont nos priorités pour la période de 2008 à 2011.

Un clin d'œil à Robert Gaulin, parrain de la région durant le précédent triennat; un coup de chapeau à Pierre Lemaire qui termine son mandat à la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation; un au revoir à Lise Landreville et à Pierre

Ménard, deux membres engagés, qui nous ont quittés; un merci aux ex-personnes présidentes de secteur et un mot de bienvenue aux nouvelles.

On fait un survol des activités vécues durant les derniers mois de notre année 2007-2008: l'Assemblée générale régionale et le plan d'action qui y a été voté et le Congrès ainsi que les deux expositions en arts visuels qui ont agrémenté ces deux événements. Un aperçu des activités à venir en commençant par le 3^e tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault qui ouvre la saison, suivi d'activités annoncées par les responsables des comités de l'environnement et de la condition des femmes, ainsi que des activités offertes par des secteurs et la Rencontre régionale. S'ajoute à cela une information sur l'assurance voyage dans une langue simple et concise. Une invitation nous est faite pour devenir bénévole auprès des enfants du primaire dans le cadre du programme Lire et faire lire. Des chroniques dignes d'intérêt: la vie à la retraite, le dossier Wal-Mart; des capsules d'information comme celle sur la Coopérative d'habitation Le Réverbère et une info du spécialiste d'Internet complètent ce numéro du bulletin *Échos de l'Île*.

L'encart est à conserver.

Je nous souhaite une année harmonieuse et enrichissante. Bonne lecture.

*Jeannine Ménard, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction*

Île de Montréal • Septembre 2008 • Volume 7, numéro 1

Responsable: Lise Labelle

Coordonnatrice: Jeannine Ménard

Équipe de rédaction: Lise Labelle, Jeannine Ménard, André Pelletier

Collaborateurs à ce numéro: Rita Allard, Marie Barrette, Denis Bergeron, Louis-Georges Boissy, Solange Catafard-Mayer, Léo Côté, Céline Désilets, Hélène Désilets, Véronique Gauthier, Pierrette LeBlanc, Edmond Pauly, Micheline Schinck, Micheline Sicotte, Claire Taillon

Correction des textes: Louise Chevrier, Claudette Saint-Denis



Au revoir, Robert!



Robert Gaulin

Le 5 juin dernier, à la fin du Congrès, se terminait le deuxième mandat de Robert Gaulin à la 1^{re} vice-présidence de l'AREQ, Robert ayant décidé de n'en pas solliciter un autre mais plutôt de prendre une sabbatique de la militance après cinquante ans d'engagement social à divers niveaux.

Les membres du Conseil exécutif accompagnent chacun deux régions au cours du triennat. Ainsi Robert Gaulin a été notre « parrain » de 2005 à 2008.

Il a accompagné les membres du Conseil régional à chacune des sessions de formation du mois de septembre en 2005, 2006 et 2007. Il a participé aux sessions régionales de 2006 et 2007 ainsi qu'à nos AGR. Lors des deux rencontres annuelles du Conseil national, Robert participait toujours à notre rencontre du Conseil régional et souvent au souper qui suivait cette réunion. Toutes ces occasions nous ont permis de profiter de son expérience et de sa réflexion concernant l'engagement au sein d'une association qui milite pour la promotion et la défense des intérêts et des droits de ses membres et des personnes âgées en général, de même que pour la réalisation d'une société égalitaire, démocratique et solidaire. Elles ont aussi favorisé la connaissance d'un homme généreux, intègre, respectueux des opinions des autres. Robert est un travailleur acharné, pensons au dossier de l'indexation, qu'il aurait bien aimé voir résolu avant son départ. Nous lui devons l'état d'avancement de ce dossier comparativement à la situation de 2005. Ces rencontres nous ont aussi fait découvrir une personne qui, à la fin d'une bonne journée de travail, aime partager bonne chère et bon vin et s'offrir des moments de pure détente.

Merci Robert pour ce que tu as apporté à l'AREQ-Montréal et nous savons que nous te reverrons dans des manifestations et ailleurs comme citoyen militant. Militant un jour, militant toujours!

Lise Labelle

(suite de la page 1)

2008, pp. 8 et 9). Le Congrès a donc voté majoritairement une résolution réclamant la pleine indexation et une autre demandant la récupération des sommes perdues depuis 1982.

Concernant la santé, le Congrès a voté cette recommandation: « Que l'AREQ exige le financement d'un système de santé public, universel et accessible à tous », car nous sommes très conscients qu'un tel système est le seul qui soit juste envers tous les citoyens quel que soit leur revenu. Les différentes études produites au cours des dernières années visent à nous faire croire que ce système est à bout de souffle et qu'avec le vieillissement de la population, il nous faudra transférer les responsabilités de l'État à des intérêts privés.

Des résolutions de cette ampleur exigeront de nous des actions à poser dans nos milieux. Au cours du prochain triennat, il y aura des élections provinciales, il faudra que tous les candidats soient rencontrés et prennent des engagements en rapport avec nos demandes. Il faut que toutes les personnes qui aspirent à occuper un siège à l'Assemblée nationale sachent que les retraités sont à la fois LUCIDES ET SOLIDAIRES. Assez lucides pour comprendre ce que l'on veut nous imposer et assez solidaires pour exiger que ça se passe autrement, c'est-à-dire dans une perspective de juste répartition de la richesse collective. Nous devons prendre tous les moyens pour nous faire voir et nous faire entendre car nous ne bénéficions pas d'un préjugé favorable. Qu'il me suffise de vous rappeler qu'aucun journaliste ne s'est présenté le 4 juin dernier, alors que l'AREQ avait convoqué une conférence de presse sur le dossier de l'indexation. Nous aurons à travailler ensemble: secteurs regroupés, comités regroupés car c'est **ENSEMBLE** que nous serons forts et efficaces.

Très active lors du Congrès comme elle l'avait été lors de la période de préparation, l'AREQ-Montréal a vu être adoptées toutes les modifications qu'elle avait proposées et plusieurs de ses délégués y ont fait des interventions déterminantes. Si j'en juge par cette excellente participation, je suis assurée que les membres de notre région subiront l'effet d'entraînement des délégués au Congrès et seront très engagés dans la réalisation du plan d'action qui découlera des orientations votées en juin dernier. Plan d'action qui sera adopté en Conseil national fin octobre mais dont les bases font partie de notre plan d'action régional et de nos plans d'action sectoriels adoptés le printemps dernier car le Congrès n'a pas commandé à notre association un virage à 180 degrés. Il n'a fait que mettre l'accent sur l'implication citoyenne qui nous anime toujours un peu plus d'un triennat à l'autre. Nous sommes donc prêts tant au niveau régional qu'au niveau sectoriel à mettre en œuvre nos plans d'action respectifs.

J'ai omis volontairement les sept autres thèmes des orientations du Congrès. Le prochain *Quoi de neuf?* en traitera sûrement. Mais je tenais à vous entretenir de nos deux priorités pour le triennat.

Je vous souhaite une belle année aréquiennne enrichissante et engageante. Que vos rencontres soient toujours empreintes du plaisir de vous retrouver dans la solidarité des gens qui partagent un même idéal.

Lise Labelle

Présidente régionale, Cap-à-l'Aigle, 7 juillet 2008

Chapeau, Pierre!

Le 22 avril dernier, lors de l'Assemblée générale de la Caisse Desjardins de l'Éducation, un membre de notre région, Pierre Lemaire du secteur Parc Maisonneuve, terminait un mandat, sans en solliciter un autre, comme président de cette institution, fonction qu'il a occupée durant les douze dernières années. Au cours de sa présidence, la Caisse Éduco qui n'avait que deux points de service à Montréal, en 1996, est devenue la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation qui en compte maintenant dix en plus du siège social. Présente dans plusieurs régions du Québec, la Caisse offre à ses membres actifs et retraités ainsi qu'à leur famille, des services professionnels de grande qualité.

L'AREQ-Montréal est heureuse d'avoir conclu un partenariat avec la Caisse au tout début de la parution des Échos de l'Île et d'avoir renouvelé cette entente pour une période de trois ans, en mars dernier, grâce à l'intermé-

diaire de Pierre. Ce partenariat nous aide à financer l'expédition du bulletin régional, tout comme il a contribué à financer la fête du 20^e anniversaire en 2006 et le tournoi de golf annuel organisé au profit de la FLG depuis 2006. Ce partenariat rend aussi disponibles pour nous et ce, gracieusement, des conseillers en planification successorale, en formation au sujet du testament, du mandat d'inaptitude tant pour des activités régionales que sectorielles.

Félicitations Pierre pour cette belle réussite! Maintenant que tu es plus disponible, il y a aussi de beaux défis à relever à l'AREQ.



Pierre Lemaire

Lise Labelle



In Memoriam



Lise Landreville-Héty

Le 25 mai dernier, l'AREQ-Montréal a vu partir l'une de ses membres, une femme très engagée à la fois dans son secteur et sur le plan régional. Lise Landreville-Héty venait de perdre un combat de vingt mois contre le cancer.

Lise était une femme qui aimait la vie et Dieu sait qu'elle ne l'a pas eue facile. Son mari ayant été emporté par la maladie en 1975,

elle a élevé seule ses trois enfants et elle est devenue pour eux, puis pour ses petits-enfants, celle qui donne, celle qui rassemble.

Lise a vécu pleinement, elle savait rire et faire rire.

Par son dynamisme, elle nous a énergisés.

Par son courage, elle nous a donné l'exemple.

Elle a vécu sa maladie sans jamais se plaindre.

Femme intègre, Lise avait son franc-parler; on savait toujours ce qu'elle pensait.

Femme de parole, lorsque Lise s'engageait dans une cause, on pouvait être certain qu'elle mènerait son projet à terme.

Femme artiste, Lise occupait une partie de ses loisirs à la peinture. Elle a signé, le 21 mai dernier, un document attestant son consentement à l'exposition de l'une de ses œuvres au Congrès.

Sa générosité était légendaire, tant auprès de ses ex-

collègues pour qui elle préparait un souper annuel qu'auprès des membres de son secteur. Elle ne comptait pas son temps quand il s'agissait d'implication: 2^e vice-présidente au Comité directeur de l'AREQ de Montréal-Nord, responsable de la Fondation Laure-Gaudreault et du Comité de la condition des femmes, elle a été un pilier important de son secteur. Sur le plan régional, elle avait accepté en 2006 de s'occuper du tournoi de golf au profit de la FLG et elle a continué jusqu'en mars dernier à participer aux rencontres du Comité organisateur du tournoi, même si elle savait qu'elle ne serait plus des nôtres en septembre.

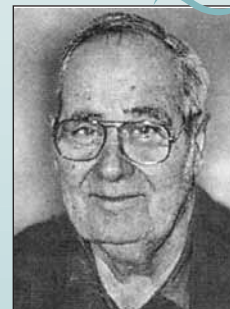
Texte colligé par Lise Labelle à partir de textes de Rita Allard, Céline Désilets et Jeannine Ménard

In Memoriam



Le 14 juillet dernier, l'AREQ-Montréal a perdu un de ses membres qui a occupé depuis plusieurs années des fonctions politiques au sein des instances régionales et sectorielles, M. Pierre Ménard.

Âgé de 81 ans, M. Ménard était toujours trésorier du secteur Jean-Talon et responsable des dossiers des assurances et de la Fondation Laure-Gaudreault dans son secteur.



Pierre Ménard

Il avait été président du secteur Parc-Lafontaine et trésorier régional durant six ans. M. Ménard avait été hospitalisé à différentes occasions depuis janvier 2008.

Lise Labelle

Reconnaissance et accueil

Dans le dernier numéro, j'avais annoncé que suite aux AGS, je serais informée de tous les changements à la présidence des secteurs et que je serais en mesure de terminer mon message de reconnaissance. Il y a donc cinq personnes de plus qui quittent le Conseil régional pour un total de neuf.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance

à Rita Allard pour ses trois ans comme présidente du secteur Montréal-Nord;

à Luc Brunet, pour ses quatre ans à la présidence du secteur Ouest-de-l'Île;

à Micheline Jourdain pour ses cinq ans à la présidence du secteur Mercier dont deux ans comme 1^{re} vice-présidente du CER;

à Mariette Vincent-Tourigny pour ses cinq ans à la présidence du secteur Lachine;

à Sœur Rachel Sawyer pour ses cinq ans à la présidence du secteur Jean-Talon.

Toutes ces personnes ont contribué, chacune selon ses talents et ses compétences à la bonne administration de notre région. Un merci spécial à Luc qui a présidé nos rencontres et à Micheline qui l'a remplacé lorsque nécessaire.

Je désire aussi remercier les sept personnes qui entreprennent un autre triennat au Conseil régional. Merci aux membres du CER qui ont toutes sollicité un nouveau mandat: Solange Catafard-Mayer, Anne-Marie Dupont, Gaétane Lebel-Fillion et André Blanchard. Merci aux personnes présidentes de secteurs qui ont offert leur disponibilité pour un nouveau mandat: Louise Laporte-de Varennes, Michel Acoulon et Ronald Rhéaume.

Bienvenue aux membres qui ont décidé de relever le défi de la présidence de leur secteur: Aurore Dupuis (Ahuntsic-Est), Danielle Wolfe (De la Montagne), André Fleurant (Jean-Talon), Michel Lanctôt (Ouest-de-l'Île) et Lise St-Pierre (Pointe-aux-Trembles). Suite aux AGS, 4 secteurs se sont retrouvés avec une vacance à la présidence. Depuis ce temps, comme le stipulent nos Statuts et Règlements, le CD de Montréal-Nord a élu Marcelle Arseneau-Terrault, celui de Lachine a élu Gaétane Martineau et celui du secteur Anjou a élu Lysiane Guertin. Les secteurs concernés tiendront une Assemblée générale spéciale en septembre pour entériner ces élections. Au moment d'aller sous presse, un membre a accepté de poser sa candidature à la présidence du secteur Mercier. Cette candidature sera ratifiée par le CD fin août et en AGS spéciale en octobre.

Lise Labelle



Photo prise lors de la soirée Reconnaissance et Accueil le 20 juin.

1^{re} rangée, de gauche à droite: Jeannine Ménard, Lise Labelle, Rita Allard

2^e rangée: Josée Bois, Luc Brunet, Micheline Jourdain, Janine St-Pierre, Céline Désilets, Mariette Vincent-Tourigny. Rachel Sawyer n'a pas participé à cette fête.

L'Assemblée générale régionale

Le 22 mai dernier, 172 membres ont répondu à la convocation de la présidente et ont participé à l'AGR et 141 d'entre eux sont demeurés sur place à la fin de l'AGR afin de partager un buffet concocté par la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve.

Voici le plan d'action qui a été voté à l'unanimité, à cette occasion :

1. Cohésion en lien avec la vie politique et démocratique de l'Association

ACTIVITÉS OFFERTES AUX MEMBRES

1^{er} objectif: offrir un support aux personnes élues en présentant un éventail d'activités et de l'aide pour recruter les bénévoles et préparer une relève. Les activités de formation que nous prévoyons réaliser sont :

- une session de formation pour les membres du CR avec une attention particulière aux personnes nouvellement élues à la présidence de leur secteur ;
- une formation à la présidence d'assemblée et une autre sur la manière de traiter avec les médias ;
- une rencontre de tous les responsables des différents comités régionaux ;
- la Rencontre régionale avant Noël ;
- une formation à l'intention des responsables sectoriels en assurances ;
- une journée « Occupons-nous de nos affaires 3^e édition » au cours de l'hiver 2009 ;
- une activité sur la santé des femmes.

2^e objectif: renforcer le sentiment d'appartenance des membres et développer l'intérêt envers l'Association

- aider les secteurs qui voudront poursuivre la recherche de leur histoire en vue du 25^e anniversaire de la région et du 50^e de notre Association ;
- favoriser l'organisation d'activités intersectorielles ;
- faire connaître les activités organisées par les secteurs dans le bulletin régional ;
- favoriser l'organisation d'activités régionales dans les différents dossiers ;
- faire la promotion et la vente d'objets promotionnels affichant le sigle de l'AREQ ;
- poursuivre le développement du Comité des arts visuels.

CONDITION DES FEMMES

Objectif: encourager la solidarité entre les femmes, favoriser leur mobilisation, au besoin, et outiller les responsables régionales et sectorielles.

- appuyer le Comité régional de la condition des femmes ;
- promouvoir les activités organisées par le CCF à l'occasion de la Journée des Aînés, du 6 décembre et du 8 mars.

CONDITION DES HOMMES

Objectif: permettre à un plus grand nombre de membres de s'informer sur la réalité des hommes et favoriser le recensement des besoins auxquels l'AREQ peut répondre.

- recruter des responsables du Comité de la condition des hommes dans chaque secteur afin de compléter la mise en place du Comité régional.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif: conscientiser un plus grand nombre de membres aux enjeux environnementaux.

- rédiger et publier des capsules sur le sujet dans *Échos de l'Île* et sur le site Web ;
- encourager et susciter la participation des membres au colloque organisé par la CSDM ;
- favoriser les rencontres régionales autour de sujets qui concernent l'environnement et le développement durable ;
- diffuser le répertoire bio préparé par le Comité de l'environnement ;
- organiser une activité régionale pour souligner le Jour de la Terre, le 22 avril 2009.

SOLIDARITÉ LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif: sensibiliser nos membres aux difficultés des personnes les plus démunies de notre société.

- appuyer des œuvres comme « La rue des femmes ».

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Objectif: faire connaître les enjeux et les impacts de la mondialisation sur les travailleuses et travailleurs.

- poursuivre la promotion du commerce équitable et favoriser la vente de ces produits lors d'activités régionales ;

et le plan d'action 2008-2009

- appuyer les comités de citoyens qui s'opposent à l'implantation de plusieurs Wal-Mart sur le territoire montréalais ;
- conscientiser les membres aux impacts économiques de l'achat de produits fabriqués dans les pays du Tiers-Monde et vendus dans les grandes surfaces ;
- appuyer des projets humanitaires comme « Les enfants de Bolivie ».

2. Information et visibilité de l'Association

INFORMATION DE QUALITÉ

1^{er} objectif : fournir aux membres une information de qualité.

- poursuivre la publication du bulletin *Échos de l'Île* à 3 numéros par année ;
- aider les secteurs qui voudront améliorer leur bulletin ;
- accroître notre présence dans la revue « Quoi de neuf ? ».

2^e objectif : fournir aux membres un outil d'information convivial et interactif.

- mettre à jour régulièrement le site Web régional ;
- aider les secteurs qui voudront créer leur site Web.

3^e objectif : accroître la présence de l'Association au sein de la société québécoise et lui assurer une meilleure couverture médiatique.

- amorcer un rapprochement avec les médias de notre région.

3. Capacité d'influence de l'Association

RÔLE DES PERSONNES RETRAITÉES ET AÎNÉES

1^{er} objectif : contribuer à contrer les préjugés et valoriser la contribution des personnes âgées à la société.

- encourager tous les secteurs à souligner, le 1^{er} octobre, la Journée internationale des personnes âgées, à profiter de cette occasion pour rendre hommage à une ou des personnes âgées et à publiciser cet événement dans les journaux de quartier.

2^e objectif : accentuer la présence de l'Association à différents types de Tables et supporter les membres qui y siègent.

- poursuivre la représentation de l'AREQ à la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal.

POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Objectif : sensibiliser le plus grand nombre de membres aux questions sociopolitiques qui nous interpellent.

- appuyer le Comité régional d'action sociopolitique dans le recrutement des responsables sectoriels et dans l'actualisation de ses projets.

INDEXATION DE LA RENTE DE RETRAITE

1^{er} objectif : mobiliser un maximum de membres dans le dossier de l'indexation de la rente de retraite tout en maintenant la cohésion votée par les instances de l'AREQ

- créer un Comité de l'indexation dans chaque secteur ;
- informer régulièrement les membres par le bulletin régional ou les chaînes téléphoniques de tout développement important dans ce dossier ;
- participer aux actions décidées sur le plan provincial (envoi de lettres, rencontres de députés, manifestations).

SYSTÈME DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectif : sensibiliser les membres aux dangers que court notre système public de santé.

- participer aux actions de la Coalition Solidarité Santé.

4. Rapprochement avec les membres et mobilisation.

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

1^{er} objectif : encourager la création de Comités d'entraide dans tous les secteurs.

- publiciser ce qui se fait au chapitre de l'entraide dans certains secteurs et favoriser la création d'un tel comité dans chaque secteur.

2^e objectif : faire connaître la FLG auprès des membres de l'AREQ

- organiser un tournoi de golf au profit de la FLG.

3^e objectif : favoriser l'apport de nos membres dans un projet intergénérationnel.

- promouvoir le programme « Lire et faire lire » et favoriser le recrutement de bénévoles pour ce programme.

Lise Labelle

CONGRÈS 2008

Le Congrès tenu au Sheraton Laval du 2 au 5 juin a connu un véritable succès quant à son organisation et les présidentes des deux régions hôtes, Louise Charlebois et moi avons reçu plusieurs témoignages de grande satisfaction au regard de cet événement. Je tiens à partager les félicitations reçues avec les membres du CLOC (Comité local d'organisation du Congrès) qui ont œuvré depuis deux ans à la préparation du Congrès et les bénévoles qui ont collaboré avec nous durant toute sa durée. Rappelons que le CLOC était formé de membres de nos deux régions. Les membres de notre région étaient Gaétane Lebel-Fillion, Solange Catafard-Mayer, Luc Brunet et moi.

Félicitations à la responsable de tous les bénévoles et de l'inscription, Gaétane Lebel-Fillion qui a abattu un travail colossal de coordination durant toute la durée du Congrès.

Félicitations à Solange Catafard-Mayer qui était, avec Ronald Forbes de la région 10, responsable de la décoration et de l'exposition. Solange a consacré beaucoup d'heures avant le Congrès, tant pour la décoration que pour la préparation du diaporama, et son travail s'est poursuivi tout au long du Congrès. Les participants ont pu admirer une décoration florale de bon goût et des centres de table pour le banquet d'une grande originalité et

qui exprimaient notre choix de tenir un congrès VERT. Ils ont aussi pu visionner le diaporama, réalisé par Solange et Ronald, qui présentait quelques centaines de photos des œuvres d'artistes des deux régions.

Gaétane et Solange se sont acquittées de leur fonction tout en étant responsables de la délégation de leur secteur respectif soit Ahuntsic-Ouest et Sainte-Croix.

Félicitations à Luc Brunet, conjointement responsable de la sécurité avec Michel Legault de la région 10 pour l'efficacité de leur organisation.

Que dire de l'exposition pour laquelle Denis Bergeron et des membres du Comité des arts visuels ont été présents durant toute la durée du Congrès, si ce n'est que la qualité des œuvres présentées rendait le choix de deux «Coups de cœur», par région, assez difficile.

Je tiens à souligner l'excellent travail de tous les bénévoles qui ont permis que tout se déroule bien. Certains ont été disponibles durant les quatre jours et ont répondu à toutes les demandes. Que vous ayez été avec nous 1, 2, 3 ou 4 jours, soyez remerciés pour votre engagement bénévole. Sans vous, on ne peut réussir un congrès.

Lise Labelle

Impressions d'une bénévole

Membre de l'AREQ depuis quatre ans et téléphoniste depuis un an, je me suis inscrite, en juin dernier, comme bénévole, pour les quatre jours du Congrès au Sheraton Laval. J'ai travaillé à l'inscription des congressistes, tâche intéressante malgré quelques ratés qui ont été corrigés. Cela m'a permis de rencontrer des personnes de différentes régions de la province, de faire équipe avec une camarade bénévole très organisée et efficace. Par la suite, étant assignée à la salle d'exposition en arts visuels, j'ai aidé à préparer la salle, recevoir les visiteurs, les inciter à voter pour choisir les quatre «Coups de cœur»; et, avec plaisir, j'ai fait le décompte des votes en compagnie d'une autre bénévole. J'ai aussi comblé quelques heures à l'infirmerie: il y avait si peu à faire en ce domaine (et c'est heureux) que j'ai plutôt échangé avec l'infirmière responsable.

J'ai accompli d'autres tâches: j'ai eu la joie de préparer les centres de table floraux pour le banquet avec le fleuriste et j'ai aussi installé quelques décorations. L'ambiance était à la fête. Ma grande déception fut de ne

pouvoir participer au banquet, réservé aux congressistes. La dernière journée a été consacrée à fermer la salle d'exposition, à remettre les toiles aux artistes participants, à vérifier si mon aide était encore requise.

Et, c'est le cœur un peu gros, que se fit mon retour à la maison. Finis la ruée, la montée d'adrénaline, le sentiment d'être utile, importante, le plaisir de faire équipe avec des personnes agréables et travaillantes. Ça signifiait aussi reprendre le rythme normal de mes activités. Ce n'est que partie remise, puisque je me suis inscrite pour «bénévolat» lors du tournoi de golf le 3 septembre.

Je considère que la moindre heure de bénévolat a son importance. Essayez, vous verrez bien.



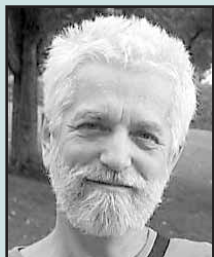
Hélène Désilets

*Hélène Désilets,
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)*

Nos artistes sortent de l'ombre

Cette année, les membres de l'AREQ-Montréal ont bénéficié de deux belles expositions en arts visuels: lors de l'Assemblée générale régionale du 22 mai et au Congrès tenu au Sheraton de Laval, du 2 au 5 juin 2008.

Le 22 mai, un « Coup de cœur » du public a été décerné à Michelle Galaise, du secteur Ahuntsic-Ouest, pour une œuvre à l'encre, avec la remise d'un prix en argent de 300,00\$ en échange de son tableau. Vingt-quatre artistes y ont participé, comparativement à treize, lors de l'Assemblée générale régionale de l'an dernier. Je pense qu'on peut y déceler un plus grand désir des membres artistes de rendre leurs œuvres visibles au public et une confiance envers le Comité régional des arts visuels.



Denis Bergeron



Au Congrès, trente-quatre artistes de la Laurentie ont exposé et trente-sept de Montréal, soit un total de 71 personnes pour 640 congressistes. Les œuvres étaient exposées dans un vaste espace qui

permettait aux tableaux de respirer et aux visiteurs d'avoir un recul pour goûter formes et couleurs. C'était notre plus grande activité depuis les deux ans où nous organisons des expositions. Les quatre « Coups de cœur » du public ont été décernés à deux artistes de la Laurentie et à deux artistes de Montréal. De notre région, les gagnants sont Julienne Lepage, du secteur Ste-Croix et Georges Depairon, du secteur Pointe-aux-Trembles. Chacun a reçu un prix de 500,00\$ en échange de son œuvre. Bravo aux récipiendaires.

À l'occasion des activités de l'année 2008-2009, nous récidiverons avec des expositions à au moins deux occasions dont l'une lors de l'Assemblée générale régionale.

Merci à tous les membres du Comité des arts visuels qui ont travaillé à la réalisation de ces événements ainsi qu'aux bénévoles qui les ont assistés.

*Denis Bergeron, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Responsable régional du Comité des arts visuels*

Rappel tournoi de golf

Pour une troisième année, l'AREQ de la région de Montréal tiendra un tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Ce tournoi aura lieu le 3 septembre 2008 au Club de golf Lanaudière.

Des bénévoles de chaque secteur de l'AREQ de la région de Montréal participent activement à la cueillette de commandites et de cadeaux. Ces bénévoles encouragent aussi les membres et leurs amis à participer au tournoi en jouant au golf ou en se joignant aux golfeurs pour le souper.

À la fin de juillet, nous avons reçu 25 commandites (objectif: 36), et 124 golfeurs (objectif: 144) ont déjà fait parvenir leur inscription. Les rapports en provenance des différents secteurs nous indiquent que plusieurs autres inscriptions devraient nous parvenir sous peu. Nous avons aussi reçu plusieurs cadeaux qui seront tirés au sort pendant le souper.

Nous vous encourageons à vous joindre à nous pour une journée des plus agréables, comme peuvent en témoigner les participants aux tournois des années précédentes.

Au plaisir de vous rencontrer le 3 septembre au Club de golf Lanaudière.

*Micheline Schinck pour le Comité organisateur
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)*



Des nouvelles de la Fondation Laure-Gaudreault

Don de la Fondation Laure-Gaudreault à la Fondation du Centre Jeunesse de Montréal

Le Conseil régional a acheminé au cours de l'année 2007-2008 une demande d'aide financière, au Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault, au bénéfice de la Fondation du Centre Jeunesse Montréal-Institut universitaire.

L'AREQ, région de Montréal soutient la Fondation Laure-Gaudreault dans ses activités par des levées de fonds organisées par les secteurs de la région et plus particulièrement depuis trois ans, par l'organisation d'un tournoi de golf régional dont les profits vont à la FLG.

Le 3 juillet dernier, la Fondation Laure-Gaudreault a remis la somme de 600\$ à la Fondation du Centre Jeunesse Montréal-Institut universitaire pour le projet: *Appartenance et études* afin de soutenir des jeunes décrocheurs qui désirent reprendre leurs études.

Le Centre offre aux jeunes la possibilité de remplacer le modèle observé dans leur famille ou dans les milieux défavorisés et de développer le goût de poursuivre des études dans le but de construire leur avenir avec l'assurance d'une vie autonome grâce à un métier, une carrière ou une profession qui leur redonnera confiance en eux-mêmes.

Selon messieurs James Crowley, éducateur, responsable de la sollicitation pour la Fondation du Centre Jeunesse de Montréal et coresponsable du projet et Alain Dalpé, adjoint à la Direction des services à

l'enfance et aux adolescentes, plusieurs jeunes sont motivés par ce projet dont une jeune fille qui poursuit actuellement des études en droit.

Nous avons pu constater l'excellent travail du personnel du Centre auprès de ces jeunes. La photo prise devant un collectif réalisé par les jeunes démontre leur talent qui ne demande qu'à s'exprimer à travers des activités créatives et motivantes.

*Solange Catafard-Mayer,
Secteur Sainte-Croix (06-C), 1^{re} Vice-Présidente régionale*



On aperçoit de gauche à droite Alain Dalpé, adjoint, Direction des services à l'enfance et aux adolescentes, Micheline Sicotte, présidente de la FLG, région de Montréal, James Crowley, éducateur, responsable de la sollicitation pour la FCJM, Solange Catafard-Mayer, 1^{re} vice-présidente de l'AREQ, région de Montréal.

Assemblée générale et dîner-bénéfice

L'Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault se tiendra jeudi 20 novembre 2008, de 10 h à midi, au Centre des loisirs communautaires Saint-Michel, 7110, 8^e Avenue, Montréal.

Inscrivez cette date à votre agenda. Ce sera l'occasion d'apprendre à quoi servent les sommes d'argent recueillies et quelle est la part qui revient à la région de Montréal.

Un dîner-bénéfice suivra cette assemblée; parents et amis sont les bien-

venus. Buffet chaud et froid, tirages de prix de présence, vente de produits équitables au profit de la FLG. Vous pouvez apporter vin ou bière. Billets en vente auprès de la personne responsable de votre secteur. Coût 25,00 \$.*

Si vous ne pouvez participer, vous pouvez faire un don à la FLG. Tous les chèques devront être libellés à l'ordre de: **Fondation Laure-Gaudreault** avec la mention pour: **dîner-bénéfice région 06** ou pour: **don région 06**

Veillez poster les dons à: Micheline

Sicotte, 13667, Prince-Arthur, Pointe-aux-Trembles, H1A 1B3

On vous attend en grand nombre, c'est une occasion de fraterniser.

*La FLG émet des reçus pour fins fiscales pour tout don totalisant 15,00\$ et plus effectué au cours de l'année.

*Micheline Sicotte
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Présidente du Bureau régional
de la FLG*

Projets

Activités organisées par le Comité de la condition des femmes

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Une fête sous le signe de l'action pour les aînés

Dans le cadre de la *Journée internationale pour les personnes âgées* en octobre, le Comité de la condition des femmes organisera, pour les membres de l'AREQ et leurs amisⁱ, une célébration active et joyeuse qui permettra d'exprimer notre vitalité. Nous serons invités à pratiquer ensemble le **taï chi**, la **danse en ligne** et la **relaxation**. Des moniteurs qualifiés nous guideront tout au long de ces exercices et sauront initier les débutants. Un léger goûter sera servi.

L'activité se déroulera de 13h30 à 15h30 et on vous conseille de porter une tenue confortable. Du plaisir et une mise en forme garantis pour tous! La responsable du Comité de la condition des femmes de votre secteur vous informera de la date et du lieuⁱⁱ de l'événement et recueillera les **inscriptions avant le mardi 30 septembre**. Entrée: 5 \$

JOURNÉE NATIONALE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Vous savez que le 6 décembre est la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.

En lien avec cette commémoration et parce que la violence touche aussi les personnes âgéesⁱⁱⁱ, l'animation «Madeleine» victime d'abus de la part de son fils, sera présentée en matinée **le vendredi 5 décembre**, de 9 h 30 à 11 h 30, au Centre des loisirs de Saint-Laurent, au 1375, rue Grenet à Montréal. Huguette Sénéchal, conseillère en prévention, nous aidera à voir plus clair dans l'histoire de Madeleine.

Un panel d'experts: policier, intervenant social du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), ..., pourront répondre aux questions posées par les assistants. Invitation à tous les membres et à leurs amis. **Inscription avant le vendredi 28 novembre** auprès de votre responsable sectorielle. Entrée: 5 \$

*Marie Barrette, secteur Sainte-Croix (06-C)
Responsable régionale du Comité de la condition des femmes*

ⁱ Dans le but de développer un vivre ensemble dans l'harmonie, voici une belle occasion d'inviter des nouveaux arrivants à vous accompagner...

ⁱⁱ Non disponibles au moment de l'impression.

ⁱⁱⁱ 10% des personnes âgées au Québec (150 000/an) seraient victimes de mauvais traitements récurrents, commis ou omis, par une personne de confiance.

Des situations problématiques pour l'environnement et pour les humains

Nourriture ou carburant ?

La demande en éthanol persiste. Passer de la production d'aliments à la production de biocarburants est-il compatible avec le développement durable et équitable? Il y a lieu d'y réfléchir... Les cultures destinées à produire des biocarburants génèrent des gaz à effet de serre. Elles détruisent des écosystèmes naturels et détériorent des terres agricoles. De plus, les biocarburants produits à partir de céréales créent une pénurie de denrées de base. Cette situation plonge les plus pauvres dans une crise alimentaire et fait augmenter le prix de ces aliments. La crise alimentaire actuelle pourrait entraîner 100 millions de personnes dans la pauvreté.



Véronique Gauthier

Le danger des algues bleues

L'été nous a durement rappelé que les algues bleues sont bien installées dans nos lacs. La présence de ces algues appelées cyanobactéries indique que l'eau peut être contaminée. Celle-ci doit être analysée parce que les toxines cyanobactériennes peuvent avoir des effets nocifs sur la santé humaine et sur les animaux. Certaines irritent la peau, tandis que d'autres peuvent attaquer le foie ou le système nerveux. Le meilleur moyen d'arrêter la prolifération de ces algues bleu-vert, c'est de ne plus répandre de phosphates provenant de détergents et de fertilisants dans les sources d'eau.

Afin d'être mieux renseignés sur ces problèmes écologiques et humains, il y aura projection de films: *Enquête sur l'éthanol* et *Les algues bleues*:

- Dans la partie EST de la région:
Lieu: Bibliothèque Langelier (métro Langelier)
6473, rue Sherbrooke Est
Date: le mercredi 8 octobre 2008, à 13 h 30
- Dans la partie OUEST de la région:
Lieu: Salle paroissiale attenante à l'église St-Luc
106-A, rue Anselme-Lavigne, Dollard-des-Ormeaux
Date: le mardi 18 novembre 2008, à 13 h 30

Vous pouvez participer à cette activité à l'endroit de votre choix, selon vos disponibilités.

La présentation sera suivie d'une discussion. Entrée libre. Inscription auprès de votre responsable de secteur.

*Véronique Gauthier, secteur Mercier-Est (06-G)
Responsable régionale du Comité de l'environnement*

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, des activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

Septembre! C'est pour plusieurs d'entre nous, outre la fin de l'été, le souvenir un brin nostalgique de la rentrée scolaire. Il faut convenir que la retraite permet d'apprécier le retour de l'automne avec un bonheur particulier, de se délecter de la lumière et des couleurs des jours plus frais... de faire des ballades dans la nature et de participer aux activités sectorielles.

Voici des invitations intéressantes pour meubler la grisaille de novembre.

Le secteur De la Montagne organise une visite commentée d'une heure et demie de l'exposition *Dévoiler ou dissimuler*, au Musée McCord d'histoire canadienne. Le musée entreprend de «lever le voile sur deux siècles de pudeur et d'audace» de la mode féminine à partir de photos, costumes et accessoires.

Date: le vendredi 14 novembre

Heure: 13h30

Lieu: Musée McCord d'histoire canadienne au 690, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill sur la ligne verte ou autobus 24 sur la rue Sherbrooke Ouest).

Coût: assumé par le secteur De la Montagne

* Réservation avant le 5 novembre: Danielle Wolfe 514 733-7345 ou danielle.wolfe@sympatico.ca

En complément, nous vous proposons de venir prendre le lunch au Café du Musée.

Heure: 11h30

Coût: 20,00\$ à payer par chèque libellé à l'ordre de: AREQ- secteur B- de la Montagne et adressé à Danielle Wolfe, 3821, av. de Kent, Montréal, H3S 1N4

* Lors de votre réservation, précisez si vous participerez à l'une, à l'autre ou aux 2 parties de l'activité.

Le secteur Ouest-de-l'Île offre une journée d'activités à laquelle tous sont chaleureusement invités.

Date: le mardi 18 novembre

Lieu: église St-Luc (angle Westpark et Anselme-Lavigne), à Dollard-des-Ormeaux.

La journée se déroulera en deux parties:

9 h30 Dans le but d'humaniser les droits: égalité, justice, respect, et de changer notre regard en faisant pâlir les préjugés face aux femmes violentées, le Comité de la condition des femmes de ce secteur, sous la responsabilité de Dorothée Morin, organise une table ronde qui réunira trois personnes ressources sur le terrain:

Madame Léonie Couture, fondatrice de *La rue des Femmes*, l'itinérance au féminin, une pionnière à Montréal;

Madame Kim Cairnduff, directrice du *Refuge des femmes* de l'Ouest-de-l'Île;

Madame Claire Parkinson, policière habilitée dans les interventions au poste # 4.

Chacune exposera divers aspects de cette détresse et répondra aux questions de l'assistance.

Veillez signaler votre présence et réserver pour le dîner auprès de Dorothée Morin 514 683-2647 ou Pierre Lelièvre 450 448-1662

13h30 Jocelyne Coutu, du Comité de l'environnement, présentera deux films:

- *Les revers de l'éthanol* - durée: 48 minutes
- *Les algues bleues* - durée: 10 minutes

Ces présentations seront suivies d'échanges et une documentation pertinente sera remise.

Veillez confirmer votre présence auprès de Jocelyne Coutu 514 620-1321 ou Pierre Lelièvre 450 448-1662

«Vous rendre à ces activités, c'est déjà faire quelque chose et c'est déjà faire changer les choses.»

Au 15 juillet dernier, date de tombée de cette chronique, plusieurs secteurs n'avaient pas encore élaboré ou terminé la planification de leurs projets pour 2008-2009. L'information reçue étant réduite, vous êtes invité à participer à la première rencontre de votre secteur et à lire ses publications pour être bien au fait de toutes les activités offertes près de chez vous.

Bel automne à tous!

Marie Barrette
marie.barrette@sympatico.ca



Louis-Georges Boissy

L'assurance voyage

1- Avantages d'une assurance voyage

Quand vous vous trouvez hors du Canada, un problème de santé peut vous coûter très cher. Les protections prévues par la RAMQ ne suffisent pas.

Exemple:

- | | |
|---|------------------|
| a) Consultation médicale en Floride | 75,00\$ can. |
| Remboursement par la RAMQ | 15,30\$ can. |
| b) Hospitalisation de 10 jours en Floride | 18 000,00\$ can. |
| Remboursement par la RAMQ | 1 000,00\$ can. |

Remarque: Les personnes qui séjournent hors du Québec 183 jours ou plus, consécutifs ou non, par année civile, perdent leur admissibilité au régime.

(Les séjours de 21 jours consécutifs ou moins ne comptent pas.)

Ex.: 170 jours en Floride + 24 jours consécutifs à Toronto: la personne perd son admissibilité, par contre, si le séjour à Toronto était divisé en deux périodes de 12 jours, son admissibilité ne serait pas perdue puisqu'il s'agit de séjours de moins de 21 jours.

2- Assistance voyage

La garantie:

- 100% tant et aussi longtemps que la personne est admissible à la RAMQ
- 5 000 000\$ par personne assurée pour chaque séjour à l'étranger



- Hospitalisation, frais médicaux et professionnels
- Frais de transport (rapatriement du malade)
- Allocation de subsistance

N.B. Il y a des exclusions (Voir la brochure publiée par S.S.Q.: Régime d'assurance collective page 30 et suivantes)

Tous les membres ASSUREQ (SSQ) ont accès à un service d'assistance lors d'un accident ou d'une maladie subite.

Conseil: **Ne jamais voyager sans votre carte émise par la SSQ.** Elle indique votre numéro de contrat et les numéros pour rejoindre Can-Assistance. Si vous prévoyez un voyage ailleurs qu'aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, communiquez avec Can-Assistance avant le départ, (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

au Canada et aux États-Unis: 1 800 465-2928

ailleurs dans le monde: (à frais virés) 514 286-8412.

Frais admissibles: Frais engagés à la suite d'un décès, d'un accident ou d'une maladie subite ou inattendue survenus alors que la personne assurée est temporairement à l'extérieur de sa province de résidence et que son état de santé nécessite des soins d'urgence.

Quand communiquer avec Can-Assistance:

- Avant de finaliser les arrangements de votre voyage
- Quelques semaines avant votre départ

3- Annulation ou interruption

La garantie:

- 100% tant et aussi longtemps que la personne est admissible à la RAMQ
- 5 000\$ par personne assurée pour chaque séjour à l'étranger.

Qui?: La personne adhérente et, s'il y a lieu, la personne conjointe et les enfants à charge.

Conseil: Consultez le guide pour les exclusions et les délais.

NOTE: Ce texte se veut une série d'informations pertinentes. Il ne remplace pas le texte du contrat d'assurances.

Louis-Georges Boissy, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Responsable régional du Comité des assurances

LIRE ET FAIRE LIRE, UN PROGRAMME POUR VOUS

Je vous invite aujourd'hui à vous joindre à une équipe très dynamique qui fait la promotion de la lecture dans des écoles de la CSDM, dans le cadre du programme Lire et faire lire.

Nous sommes fières (actuellement, notre équipe de bénévoles ne comprend que des femmes) que notre association, l'AREQ, soit un des organismes fondateurs de ce programme implanté au Québec depuis 2004.

Nous intervenons auprès d'enfants de première et de deuxième année dans des écoles de la Commission scolaire de Montréal, depuis maintenant trois ans.

En juin 2005, ralliées par l'Association nationale Lire et faire lire, nous avons mis en place un réseau d'une dizaine de bénévoles désireuses de s'impliquer pour encourager et développer le goût de la lecture tout en favorisant les liens entre les générations.

D'abord mis en place par La Maison des Grands-Parents du quartier Ahuntsic, notre projet est soutenu depuis deux ans par l'association des Amis de la Bibliothèque de Montréal (ABM). Cette association nous permet d'élargir le territoire de nos animations et de partager notre intérêt pour la lecture avec d'autres personnes impliquées dans des champs connexes.

Depuis deux ans et dans la perspective d'une troisième

année, la Fondation Laure-Gaudreault nous donne un appui financier très apprécié.

Le degré de satisfaction, très élevé chez les bénévoles elles-mêmes, l'est tout autant chez les enfants et leurs enseignantes impliquées dans ce programme.

Désirant profiter des possibilités qui nous sont offertes pour élargir notre champ d'action dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont, nous souhaitons ouvrir le projet à d'autres bénévoles de cinquante ans et plus.

Si vous êtes disponible environ 4 heures par semaine pour deux sessions annuelles de huit semaines et pour 4 ou 5 rencontres annuelles de l'équipe afin de profiter du support de tous, vous pouvez communiquer avec moi par courriel :

ctailon@videotron.qc.ca ou par téléphone 514 605-4694.

Vous pouvez également consulter le site de Lire et faire lire au www.lireetfairelire.qc.ca et celui des Amis de la Bibliothèque de Montréal, relié à celui du réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal.

Au plaisir de communiquer avec vous

*Claire Taillon, secteur Ahuntsic-Est (06-A)
coordonnatrice de Lire et faire lire aux écoles Ahuntsic,
Saint-Mathieu (Rosemont) et Baril (Hochelaga-Maisonneuve)*

Des nouvelles de la Coopérative d'habitation Le Réverbère*

Les membres du secteur Ahuntsic-Est, auxquels se sont jointes plusieurs personnes, surtout de Montréal, travaillent fort à la réalisation de cet emballant projet intergénérationnel. Le Réverbère, sis dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, offrira 53 logements à prix abordable à des retraités de l'éducation dans un bâtiment rénové et 23 logements à des familles dans un édifice neuf. Les architectes prévoient pouvoir commencer les travaux au printemps 2009 et les terminer en mars 2010.

La coopérative offrira un milieu de vie intéressant. Les membres visent, d'une part, l'entraide et la sécurité et, d'autre part, l'implication dans la communauté.

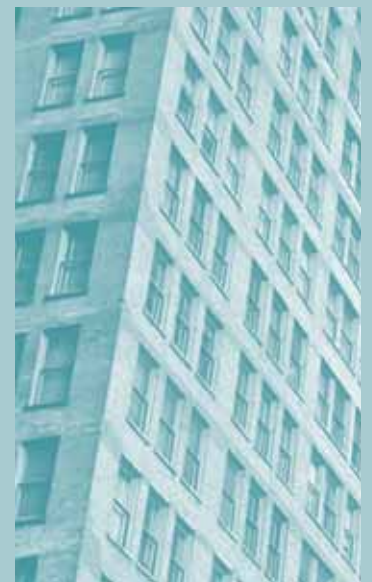
En vue de créer la cohésion du groupe, un cours sur les coopératives doit être suivi au préalable pour toute personne retraitée de l'éducation intéressée à s'inscrire sur la liste d'attente.

Personnes à contacter

- pour le cours: Roland Bergeron 514 389-2127
- pour des informations: Céline Désilets 514 383-8297
Pierrette LeBlanc 450 435-4157

* Voir reportage dans *Quoi de neuf?* janvier-février 2008, p. 7.

Pierrette LeBlanc, secteur Ahuntsic-Est (06-A)



Nouvelles en bref

1. Répartition des tâches au CE

Nouveau triennat, les membres du Conseil exécutif ont procédé à une nouvelle répartition des dossiers.

La présidente, Mariette Gélinas, est membre d'office de tous les comités et a la responsabilité des relations extérieures de l'AREQ;

la 1^{re} vice-présidente, Louise Charlebois, est répondante politique du dossier de l'indexation et des communications;

le 2^e vice-président, André Pelletier, est répondant politique du dossier des Statuts et Règlements, de celui de l'action sociopolitique et de celui de la condition des hommes;

la secrétaire, Suzane Faucher, est répondante politique du dossier de la condition des femmes et de celui de l'environnement;

le trésorier, Pierre-Paul Côté, est répondant politique du dossier des assurances, de la Fondation Laure-Gaudreault et du programme Lire et faire lire. De plus, il est le parrain de la région de Montréal.

2. Reconfiguration des secteurs

Le comité de travail sur la reconfiguration des secteurs a remis son rapport au Comité exécutif régional le 9 juin dernier. Le comité a fait deux recommandations au CER: une sur une nouvelle configuration et une sur la période de transition qui nous permettrait d'y parvenir dans le respect de tous. Le Conseil régional sera saisi de ces deux recommandations lors de la session de formation en septembre et vous serez très bien informés de la suite des choses dans le numéro de janvier.

3. Colloque AQPÈRE

Le 9^e colloque de Montréal sur l'éducation relative à l'environnement aura lieu le vendredi 7 novembre 2008 à l'école

Lucien-Pagé, 8200, boul. Saint-Laurent à Montréal dès 7 h avec le service d'un petit déjeuner, suivi de quelques allocutions à 8 h 30 et de la conférence d'ouverture à 9 h .

Thème de cette année: Passeport pour L'ÉCOcitoyenneté.

L'AREQ-Montréal aura un kiosque comme au cours des deux dernières années. Inscrivez-vous en grand nombre, c'est toujours fort intéressant.

Coût: 50,00 \$

AQPÈRE 514 376-1065, aqpere@crosemont.qc.ca

4. Vos amis des syndicats désaffiliés

Vous avez un conjoint, un ami qui a pris sa retraite en juin et qui appartenait à l'un des trois syndicats d'enseignants désaffiliés. Cette personne ne peut adhérer à l'AREQ actuellement. Ça vous chagrine? Invitez-la à devenir membre amie de votre secteur en attendant que nous puissions régler cette situation. Nous vous l'avons assez souvent répété, c'est une question d'assurance. Nous vous aviserons de tout développement dans ce dossier.

5. Déménagement et changement d'adresse

Vous déménagez?... Ce n'est pas compliqué, un seul coup de fil... 1 800-663-2408. Vous appelez à l'AREQ, vous donnez votre nouvelle adresse et le changement est envoyé à votre région et à votre secteur.

6. Rapport annuel régional

Lors de l'AGR, je m'étais engagée à publier le rapport annuel régional (états financiers) dans ce numéro. Comme il n'est pas encore prêt, vous le trouverez dans le numéro de janvier.

Lise Labelle



Avis de recherche



Des retrouvailles auront lieu le 10 septembre 2008 à 11 h 30, pour les finissantes de l'année 1958 de l'École Normale Ignace-Bourget, afin de fêter le 50^e anniversaire de graduation.

Les personnes concernées par cette communication sont priées de contacter Lisette Auger au **450 623-9450** ou augerlisette@videotron.ca afin d'obtenir plus de détails.

Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée

Vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt remboursable pour des frais liés aux services de soutien à domicile d'une personne âgée si vous remplissez les conditions d'admissibilité.

Le crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses qui donnent droit au crédit, c'est-à-dire des dépenses qui ont été payées pour certains services de soutien à domicile.



La limite des dépenses admissibles donnant droit au crédit est de 15 600 \$ par année. Pour une personne non autonome, cette limite est de 21 600 \$ par année.

Le crédit d'impôt maximal par année est de 4 680 \$, soit 30 % de 15 600 \$. Pour une personne non autonome, il est de 6 480 \$, soit 30 % de 21 600 \$.

Revenu familial annuel

Le crédit auquel une personne ou un couple a droit est réduit de 3 % de la portion du revenu familial annuel qui dépasse 50 000 \$. Le revenu familial correspond au revenu de la personne auquel s'ajoute, s'il y a lieu, le revenu de la personne qui est son conjoint à la fin de l'année.

Exemple de calcul pour une personne ayant un revenu familial supérieur à 50 000 \$

Détail du calcul

Une personne a un revenu familial annuel de 60 000 \$:

$$60\ 000\ \$ - 50\ 000\ \$ = 10\ 000\ \$$$

Le crédit annuel auquel cette personne a droit est réduit de 300 \$:

$$3\ \% \times 10\ 000\ \$ = 300\ \$$$

Cette personne a des dépenses annuelles admissibles de 9 500 \$:

$$9\ 500\ \$$$

Le crédit annuel maximal auquel cette personne a droit est de 2 550 \$:

$$(9\ 500\ \$ \times 30\ \%) - 300\ \$ = 2\ 550\ \$$$

Ce texte a été puisé sur le site du gouvernement du Québec. Pour être admissible, il faut être âgé de 70 ans et plus. Les dépenses admissibles les plus courantes sont l'entretien ménager régulier, le lavage de vitres, la tonte du gazon, l'enlèvement de la neige.

Ce message vise à prévenir les aînés qui habitent en résidence afin de les inviter à faire compléter leur demande de crédit d'impôt par quelqu'un d'autre qu'une personne de l'administration de la résidence où elles habitent.

Lise Labelle

Invitation à tous les membres des comités directeurs et à tous les membres des comités régionaux

La Rencontre régionale aura lieu cette année le mercredi 29 octobre 2008 et elle se tiendra à l'Auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Mtl, de 9 h à 16 h.

Conférencière invitée : Michèle Charpentier, professeure à l'UQAM (elle était l'une des invités au Colloque de mai 2007).

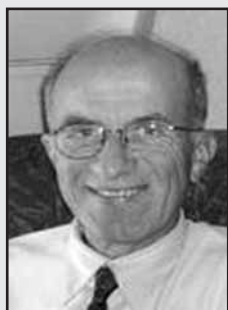
Thème : « L'implication citoyenne a-t-elle un âge ? A-t-elle un sexe ? » (Au moment de mettre sous presse, l'ordre du jour n'est pas complété.)

Vous êtes invité à inscrire cette date à votre agenda et à vous inscrire auprès de la personne présidente de votre secteur, au plus tard le 20 octobre.

Lise Labelle



Le Géopositionnement par satellite et le géocache



Edmond Pauly

Le sigle GPS provient du terme anglais de Global Positioning System qui se traduit en français par géopositionnement par satellite. Ce système a été mis au point par le Département de la Défense des États-Unis dans les années 60. Il deviendra accessible au civil en 1995 et efficace dès le 1er mai 2000. Le grand public devient vraiment intéressé par ce nouveau produit en 2007 car les prix commencent à baisser avec la montée de la qualité des services : écran plus grand, images plus claires, itinéraire vocal, message vocal au sujet de la circulation et des travaux routiers, mesure des distances d'un itinéraire et de la consommation d'essence, etc. Ce système de positionnement s'étend sur la Terre entière la reliant à 31 satellites et il prend des formes différentes selon les territoires couverts : Galileo en Union européenne, Glonass en Russie, Beidou en Chine et un autre bientôt en Inde.

Pour le grand public, les deux GPS autonomes les plus complets en juin 2008 sont le Garmin Nüvi 760 et le TomTom Go 920T. À un coût moindre, il existe des GPS pour portables avec un logiciel des routes comme celui de Earthmate BT20 de Delorme. Ce GPS est relié à un portable par un fil de 1,25 m ou mieux en lien Bluetooth.

Le 3 mai 2000 est né un nouveau jeu mondial basé sur l'utilisation d'un GPS : le geocache (www.geocaching.com). Ce loisir consiste à rechercher ou à dissimuler un contenant appelé géocache dans divers endroits des 222 pays du monde. Ces géocaches sont répertoriés sur divers sites communautaires. Au Québec, l'association de géocaching se retrouve sur le site suivant:

<http://geocaching-qc.com/index.php?title=Accueil>

Edmond Pauly, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Où vont nos cotisations ?

Il arrive parfois que des membres demandent que fait l'AREQ de nos cotisations ? Nous sommes plus de 51 000 membres, ça fait beaucoup d'argent. Nous recevons 5 numéros de la revue *Quoi de neuf ?* durant l'année, nous avons des conseillers pour répondre à nos questions lorsque nous téléphonons à notre bureau de Québec, notre région et nos secteurs reçoivent des allocations pour organiser des activités, etc. Mais encore ?...

À partir des renseignements concernant l'exercice terminé le 31 août 2007, chacun sera en mesure de constater comment, pour l'année financière 2006 - 2007, ont été réparties les sommes versées en cotisations.

Les produits ont totalisé 5 000 747 \$: 4 840 138 \$ en cotisations et 160 609 \$ en intérêts.

Les charges ont totalisé 4 287 658 \$, soit 85,74 % du budget ; il restait donc 713 089 \$ ou 14,26 % en excédent. De cet excédent, des montants ont été virés dans des fonds (Congrès, immobilisations) pour un total de 331 131 \$; il reste donc 379 958 \$ qui s'ajoute au fonds général qui s'élevait à 3 593 948 \$ au 31 août 2006 pour un grand total de 3 973 906 \$. Après le remboursement du Colloque de mai 2007, soit 272 100 \$ et les Actes du

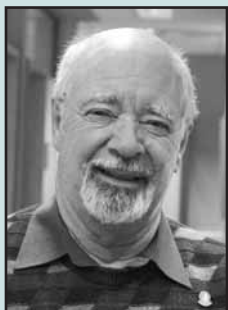
Colloque 15 000 \$, l'AREQ a commencé l'année 2007 - 2008 avec un fonds général qui s'élevait à 3 686 806 \$.

Mais ce qui vous préoccupe c'est comment les 85,74 % du budget ont été affectés. Les structures politiques (Conseil national, Conseil d'administration, Conseil exécutif, Comité du Congrès et personnel) ont pris 543 294 \$ ou 10,86 %. Les structures régionales (Allocations régionales et sectorielles, sessions régionales, projets «Être de son temps», logistique et fournitures) ont nécessité 1 740 937 \$ ou 34,81 %. Les structures de services (personnel, information et communications, condition des femmes, condition des hommes, formation, participation-représentation, environnement, socio-politique, assurances, retraite, besoins et intérêts des membres, solidarité internationale) ont coûté 1 262 416 \$ soit 25,22 %. Enfin les frais d'administration (personnel, frais d'opération immeuble, papeterie et frais de bureau, informatique et assurance responsabilité) se sont élevés à 742 011 \$ ou 14,84 %.

N.B. Informations concernant le budget régional dans le prochain numéro.

Lise Labelle

Montréal dans la mire de Wal-Mart



André Pelletier

«Là où le géant de la grande distribution américaine s'implante, les acquis sociaux, les libertés syndicales et les salaires régressent, les petits commerces disparaissent et les sous-traitants sont mis sous pression maximale. Au prétexte de défendre les intérêts des consommateurs, Wal-Mart détruit les solidarités territoriales.» Voilà la description que faisait la revue

Manière de voir de janvier 2006, numéro 84, au sujet de l'impact de la venue de Wal-Mart dans un quartier ou une région. On ne peut mieux décrire cette organisation commerciale tentaculaire qui fait fi de tout et qui cherche depuis environ 3 ans à s'installer sur le territoire montréalais.

Le plan de Wal-Mart consiste à mettre le pied, dans un premier temps, dans l'arrondissement St-Michel-Ahuntsic en utilisant l'entreprise Smart Centers qui voit à l'acquisition des espaces nécessaires à la construction du bâtiment bleu du «type boîte à chaussures» et du vaste stationnement qui accueillera les nombreux clients venus faire des économies sur 10% des 60 000 produits offerts. Smart Centers s'occupe aussi du lobbying auprès des dirigeants politiques municipaux afin d'éliminer toute entrave quant aux types de commerces susceptibles de s'installer sur les terrains visés.

En fait, Wal-Mart projette de construire 10 établissements à Montréal, en sus des succursales qu'elle détient déjà en vertu de la transaction qui lui a permis de mettre la main, il y a une dizaine d'années, sur Woolco, une concurrente importante. Elle fait valoir auprès des élus que chacun de ces nouveaux établissements nécessite un investissement de 30 millions et qu'il rapportera donc des revenus intéressants pour la municipalité. Wal-Mart fait aussi valoir qu'environ 200 emplois seront créés pour chaque établissement, en omettant de dire qu'environ 150 seront perdus, qu'une foule de petits commerces environnants devront fermer leurs portes devant un tel concurrent et que d'autres n'auront d'autres choix que de réduire les salaires de leurs employés afin de survivre. Quant au salaire versé à ses employés, pour la grande majorité de sexe féminin, il s'agit d'un tarif horaire de 9 \$ pour une semaine de 34 heures. Tous les employés, sauf les cadres, sont des employés à temps partiel, sur appel, selon l'achalandage du magasin. Avec un revenu hebdomadaire de 306 \$, un revenu annuel d'environ 15 000 \$, on peut affirmer que ces salariés vivent sous le seuil de la pauvreté.

Et la syndicalisation ? Mieux vaut l'oublier. Qui ne se souvient pas de l'aventure vécue par les travailleurs du magasin de Jonquière ? Au Québec, il n'y a que les employés du Wal-Mart de Saint-Hyacinthe qui sont syndiqués et ils n'arrivent pas à négocier leur première convention collective. Le seul pays où Wal-Mart a accepté que ses ouvriers soient syndiqués, c'est en Chine, les syndicats chinois étant sous la tutelle du parti communiste. Quelques exceptions au Canada et aux États-Unis : certains travailleurs de ses ateliers de mécanique ont réussi à se donner un syndicat.

Cependant, Wal-Mart ne réussit pas partout : l'Allemagne a réussi à se débarrasser de Wal-Mart (80 magasins), la ville de New-York et celle d'Inglewood, en Californie, lui refusent de s'installer sur leur territoire et le maire de Chicago lui répondra affirmativement à condition qu'elle s'engage par écrit, à verser 10 \$ US de l'heure à ses employés pour une semaine de 40 heures de travail assurées.

Comment Wal-Mart réussit-elle à offrir des produits à un prix aussi attrayant pour environ 10 % de sa marchandise ? Une partie de la réponse apparaît plus haut, mais ça n'explique pas tout. Plusieurs de ses fournisseurs sont situés dans des pays émergents : la Chine chez qui elle s'approvisionne pour 15 milliards \$ US annuellement, de même que le Bangladesh où le travail d'enfants est rémunéré à 0,14 cents l'heure, en Haïti, au Vietnam, etc. De plus, elle force nombre de ses fournisseurs à baisser leurs prix en les menaçant d'aller voir ailleurs, ce qui oblige les entreprises concurrentes à couper à leur tour et, pour ce faire, elles doivent forcer leurs employés à accepter une baisse de leurs conditions de travail sinon... elles se verront forcer de s'installer là où la main-d'œuvre est nombreuse, docile, et très souvent, où les gouvernements sont complaisants.

Devons-nous laisser faire Wal-Mart ? Devons-nous rester impassibles devant le projet de Wal-Mart à Montréal ?

À ces deux questions, je réponds non pour toutes les raisons énumérées précédemment. Nous devons surtout exiger des autorités municipales qu'elles adoptent la position de certaines villes du Québec, du Canada et des États-Unis et refusent à Wal-Mart le droit d'ajouter dix nouveaux magasins en territoire montréalais. On se doit d'encourager d'abord les commerces de proximité, les manufactures et les usines locales, afin de protéger les emplois et les droits de nos travailleurs.

Je nous invite, membres de l'AREQ-Montréal, dans un premier temps, à rechercher ailleurs les vraies aubaines puisque 90 % de ce que l'on trouve chez Wal-Mart coûte ou

(suite en page 19)

La retraite... ou une 2^e carrière?

Qui étais-je ? Un syndicaliste engagé, délégué syndical pendant toute ma carrière d'enseignant, membre du Conseil d'administration de l'Alliance des professeurs de Montréal pendant 4 ans, de 1968 à 1972, et délégué à tous les Congrès de la CEQ.

Que suis-je devenu ?

1985 : Preretraité ! Délégué des preretraités aux assemblées des délégués de l'Alliance.

Mon objectif : rappeler que la CEQ doit se battre non seulement pour améliorer notre tâche et notre salaire d'enseignants, mais qu'elle doit aussi penser à notre retraite et faire disparaître la loi qui nous a condamnés « à vie ou presque... » à l'indexation partielle de nos rentes au coût de la vie, depuis 1982. Ce discours, je le tiens sur toutes les tribunes qui me sont offertes et, malheureusement, je le tiens encore aujourd'hui puisque rien n'est encore réglé...

1986 : Retraite officielle ! J'offre mes services au secteur «G», Mercier-Est, région 06, Île de Montréal. Je deviens président de ce secteur à la première assemblée.

1987 : Je suis élu président de la région 06, Île de Montréal. Puis à la suite du décès de Fernand Toussaint, président provincial de l'AREQ, je suis nommé à la 2^e vice-présidence du Conseil exécutif.

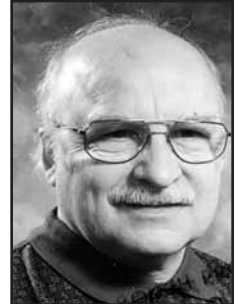
1991 : Le Congrès de l'AREQ me réélit à la 2^e vice-présidence.

1992 : Je suis élu président provincial de cette Association.

Je me retire de ce poste en 1997 et j'offre mes services comme président d'ASSUREQ, rôle que j'occuperai pendant quelques années.

Que dire de tout le chemin parcouru pendant ces cinq années ? L'album souvenirs des 40 ans de l'AREQ, publié en 2001, rappelle les principales étapes franchies. Pour les curieux, la lecture des textes publiés dans *Quoi de neuf?*

qui couvrent cette période très vivante de l'AREQ, de sa mission et des batailles livrées pour défendre et promouvoir les intérêts et les droits des membres, particulièrement la promotion et l'exercice des droits des femmes, est très révélatrice de l'engagement de tous les bénévoles qui ont contribué et contribuent encore au bien-être de tous ses membres.



Léo Côté

1998 : Je deviens le représentant du Québec à l'Assemblée des Aînées et Aînés Francophones du Canada. J'y occuperai le poste de secrétaire de direction jusqu'en 2003. Mon cheval de bataille sera alors la défense de nos droits auprès du Gouvernement d'Ottawa et j'en ajouterai un deuxième, la défense de la langue française.

2003 : André Pelletier, président de la région 06, me demande d'être responsable du Comité de l'indexation, poste que j'accepte et où je serai actif, sur le plan régional, pendant 2 ans et plus...

Je demeure depuis ce temps responsable sectoriel du secteur Angrignon pour les dossiers de l'indexation et des assurances. Je suis aussi délégué par mon secteur aux Congrès de l'AREQ.

Je suis donc fier du travail accompli et, à 77 ans, je demeure toujours un « militant ».

J'ai aussi profité de cette période de la retraite pour m'offrir quelques loisirs : bridge, lecture assidue, vie de famille, nombreux voyages : Chine, Inde, Népal, Europe, Afrique noire et arabe, États-Unis, dix provinces du Canada.

En conclusion, je reprends cette phrase de Bossuet : « La retraite, presque toujours, a trompé ceux qu'elle flatte de l'espérance du repos ».

Léo Côté, secteur Angrignon (06-M)

(suite de la page 18)

le même prix ou un prix plus élevé qu'ailleurs et à consentir à déboursier un peu plus pour un produit portant le logo FAIT AU CANADA. Dans un deuxième temps, je nous rappelle à tous aussi un objectif qui se trouve dans notre plan d'action régional, pour la troisième année : nous nous sommes engagés à appuyer les comités de citoyens qui s'opposent à la venue de Wal-Mart. Cela suppose de surveiller les consultations faites par les

arrondissements et de nous présenter aux audiences afin de nous opposer vivement à toute installation nouvelle de Wal-Mart sur le territoire montréalais tant et aussi longtemps que Wal-Mart s'approvisionnera auprès des ateliers de misère et tant que ses employés ne recevront pas un revenu hebdomadaire décent.

André Pelletier, 2^e Vice-Président national
Répondant politique du Comité d'action sociopolitique

■ ■ ■ INFO



Desjardins
Caisse d'économie
de l'Éducation

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'ÉDUCATION ?

La Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation est une institution financière coopérative qui offre à ses 16 000 membres des produits et services financiers de grande qualité, tout en travaillant activement au développement socio-économique de son milieu.

En tant que retraité du domaine de l'éducation, vous pouvez devenir membre de la Caisse et ainsi profiter des solutions financières adaptées à vos besoins.

Saviez-vous qu'en étant membre de la Caisse, vous pouvez référer vos collègues, votre conjoint, vos enfants et même vos petits-enfants? Ceux-ci bénéficieront des mêmes avantages et promotions qui vous sont offerts.

En les faisant adhérer à la Caisse, vous et la personne référée aurez la chance de gagner un des prix mensuels d'une valeur de 100 \$!

La Caisse de l'Éducation appartient aux membres actifs ou retraités qui contribuent à l'éducation de nos enfants!

Informez-vous dès maintenant auprès du personnel de l'un de nos 12 centres de services ou consultez notre site internet au www.cededucation.com.

*Lise Pedneault, planificatrice financière
Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation
514 351-7295*

Coordonnées AREQ
Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs
- Le blogue
- **Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>